

SEANCE DU 06 MARS 2019 A 21 H

L'an deux mil dix-neuf le six du mois de mars, à vingt et une heures, le Conseil municipal, dûment convoqué au lieu ordinaire de ses séances, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mr Claude LASSERRE, Maire.

Présents : Mesdames Anne Marie DESTIZONS, Claire COURBAIGTS, Véronique GUILHORRE, Véronique DARRIGADE, Isabelle PANDELES, Maryse DUPRAT, Hélène TORTIGUE, Joëlle LAGOUARDETTE, Emilie GARDESSE et Messieurs Jérôme ROBILLARD, Ludovic NOUGARO, Christian LASSERRE, Alain GARBAY, Jean-Jacques BARGELES, Guy SAINT-JEAN,

Excusé : Pascal CASSIAU, Jean-Claude HAYET

Secrétaire : Claire COURBAIGTS

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé.

➤ COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Monsieur le Maire se retire pour le vote de chaque compte administratif.

Sous la présidence d'Anne Marie DESTIZONS, les comptes administratifs suivants sont adoptés à l'unanimité.

Lotissement du Pont du Bos :

Section de fonctionnement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
6015 terrains à aménager	12 075,00	56 717,90
6045 honoraire Ledeun	326 000,00	10 026,34
6611 intérêts réglés à l'échéance	5 499,00	
6688 autres	500,00	430,00
7133 variation des en cours de production de biens	211 199,00	211 198,52
608 frais accessoires sur terrains en cours d'aménagement	5 999,00	430,00
TOTAL	561 272,00	278 802,76
RECETTES	Prévisions	Réalisations
7133 Variation des en-cours de production de biens		278 372,76
71355 variation des stocks de terrains aménagés	555 273,00	
796 Transferts de charges financières	5 999,00	430,00
TOTAL	561 272,00	278 802,76

Section d'investissement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
168748 emprunt et dettes	16 430,00	0,00
3355 travaux	555 273,00	278 372,76
001 résultat reporté	69 495,75	69 495,75
TOTAL	641 198,75	347 868,51
RECETTES	Prévisions	Réalisations
3355 travaux	211 199,00	211 198,52
1641 emprunts	430 000,00	430 000,00
TOTAL	641 199,00	641 198,52

L'excédent d'investissement de 293 330.01 € sera repris au budget primitif 2019, même section.

Lotissement de Pourcicam :

Section de fonctionnement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
6015 terrains a aménager	17 032,00	42 001,15
6045 achat d'études , prestations de service	177 468,00	12 204,34
66 charges financières	1 000,00	200,00
042 opération d'ordre entre sections	174 728,00	174 727,97
043 opérations d'ordre à l'intérieur de la section	1 000,00	200,00
TOTAL	371 228,00	229 333,46
RECETTES	Prévisions	Réalisations
7133 Variation des en-cours de production de biens	370 228,00	229 133,46
796 transfert de charges financières	1 000,00	200,00
TOTAL	371 228,00	229 333,46

Section d'investissement

DEPENSES	Prévisions	Réalisations
3351 Terrains	370 228,00	229 133,46
001 déficit reporté	4 500,00	4 500,00
TOTAL	374 728,00	233 633,46
RECETTES	Prévisions	Réalisations
3351 Terrains	170 228,00	174 727,97
1641 emprunt	200 000,00	200 000,00
TOTAL	370 228,00	374 727,97

L'excédent d'investissement de 141 094.51 € sera repris au budget primitif 2019, même section.

Photovoltaïque :

Section de fonctionnement

<u>DEPENSES</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>
6061 Fournitures non stockables	60	44,82
61521 Bâtiments publics	1 000,00	0
6156 Maintenance	1100	1035,74
6215 Personnel affecté par la collectivité de rattachement 16	2 000,00	2 000,00
023 Virement à la section d'investissement	25 362,00	
6811 Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporell	6 000,00	5 624,91
66111 Intérêts réglés à l'échéance	4 700,00	4 658,58
TOTAL	40 222,00	13 364,05
<u>RECETTES</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>
7011 Vente électricité	17 665,00	17 665,36
002 Excédent de fonct. Reporté N-1	22 557,42	22 557,42
TOTAL	40 222,42	40 222,78

Excédent de fonctionnement de 26 858,73 €

Section d'investissement

<u>DEPENSES</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>
1641 Emprunts en euro	5 200,00	5 108,56
TOTAL		

<u>RECETTES</u>	<u>Prévisions</u>	<u>Réalisations</u>
021 Virement de la section d'exploitation	25 362,00	
28153 Amortissements	6 000,00	5 624,91
001 Excédent d'investissement reporté	14 831,18	14 831,18
TOTAL	46 193,18	20 456,09

excédent d'investissement de 15347.53 €

Les excédents des sections seront repris tels que au budget primitif 2019 :

- Fonctionnement : 26 858.73 €
- Investissement : 15 347.53 €

Assainissement :

Section d'exploitation

Dépenses	Prévisions	Réalisations
6215 Personnel intérimaire	3 120,00	3 120,00
66111 Intérêts réglés à l'échéance	3 050,00	2 832,27
66112 Intérêts - Rattachement des ICNE	-332,00	-332,00
6618 intérêts autres dettes		70,00
6811 Dotation aux amortissements. Desimmob. Incomo & Corpo	49 876,00	49 801,93
TOTAL	55 714,00	55 492,20
Recettes	Prévisions	Réalisations
70613 participations assainissement collectif	8 000,00	14 000,00
74 subvention	11 000,00	10 234,00
751 redevances concessions brevets , ...	38 500,00	34 418,25
002 excédent reporté	4 946,00	4 946,08
TOTAL	62 446,00	63 598,33

Excédent de fonctionnement de 8 106,22€

section investissement

dépenses	prévu	réalisé
Travaux sur réseaux	122 160,00	101 934,60
DiagnosticRéseau et station d'épuration	42 249,00	36 309,60
travaux station	80 000,00	
caisse dépôts et consignations	29 230,00	27 182,41
Opérations patrimoniales	30 000,00	2 944,40
001 déficit reporté	7 100,27	7 100,27

recettes

subvention investissement	37 476,00	18 738,00
emprunts en euros	143 123,00	70 000,00
1068 autres réserves	14 033,00	14 033,27
2762 créances sur transfert de dts à déduction de TV	30 000,00	2 944,40
021 virement section d'exploitation	6 232,00	
opération d'ordre de transfert entre sections	49 876,00	49 801,93
041 opérations patrimoniales	30 000,00	2 944,40
dépenses	310 739,27	175 471,28
recettes	310 740,00	158 462,00

Déficit d'investissement : 17009,28 €

La compétence étant transférée au Syndicat des Eschourdes au 1^{er} janvier 2019, les résultats 2018 (Excédent de fonctionnement de 8 106,22 € et Déficit d'investissement de 17 009,28 €) seront repris par cette collectivité lors de l'élaboration de son budget primitif 2019.

Commune :

Section de fonctionnement

	Prévisions	Réalisations
Dépenses	1 555 444,00	1 120 027,29
011 charges à caractère général	392 534,00	371 630,94
012 charges de personnel et assimilés	526 627,00	524 504,67
65 autres charges de gestion courante	170 360,00	161 908,21
66 charges financières	50 070,00	49 002,67
67 charges exceptionnelles	150,00	150,00
023 virement à la section d'investissement	402 872,00	
042 opé. d'ordre de transferts entre sections	12 831,00	12 830,80
Recettes	1 555 443,00	1 557 422,04
002 excédent reporté	76 921,00	76 921,52
013 atténuations de charges	15 150,00	18 788,42
70 produits des serv. du domaine et ventes	108 280,00	107 326,07
73 impôts et taxes	908 032,00	917 316,17
74 dotations et participations	337 521,00	330 912,64
75 autres produits de gestion courante	73 000,00	75 162,51
76 produits financiers	5 499,00	19,53
77 produits exceptionnels	12 340,00	13 346,65
042 opé. d'ordre de transfert entre sections	18 700,00	17 628,53

Excédent de fonctionnement : 437394,75 €**Section investissement**

Opérations	prévu	réalisé	RAR
Travaux divers chemins communaux			
-dépenses	196 150,00	75 582,14	120 000,00
-recettes	17 839,00	7 839,00	10 000,00
Acquisition mat, out, mobilier			
-dépenses	85 366,00	33 010,95	52 000,00
-recettes	2 484,00	2 533,26	0,00
Grosses réparations bât cx			
-dépenses	43 000,00	31 155,61	11 800,00
-recettes	0,00	0,00	0,00
Aménagement espaces verts			
- dépenses	5 000,00	1 522,18	3 400,00
- recettes			
Réfection arènes			
-dépenses	1 500,00	0,00	0,00
-recettes	101 555,00	102 369,80	0,00
Chauffage Hall des sports			
-dépenses	71 366,00	69 892,68	0,00

-recettes	173 982,00	179 561,37	0,00
réfection mise aux normes sanitaires hall			
-dépenses	37 669,00	30 896,09	0,00
-recettes			
mise en accessibilité bts Cx suite ADAP			
-dépenses	24 000,00	13 878,99	5 000,00
plan zéro phyto			
-dépenses	0,00	0,00	
-recettes	20 800,00	20 852,70	20 800,00
Aménagement cuisine salle Bélvédère			0
dépenses	75 349,00	4 117,20	71 231,00
réfection menuiseries sanitaires écoles			
dépenses	206 800,00	16 060,44	190 739,00
Bâtiment stockage matériel			
dépenses	15 000,00	0,00	15 000,00
Tribune Orgue			
Dépenses	30 000,00	0,00	0,00
Opérations financières			
Dépenses			
001 déficit investissement reporté	399 697,94	399 697,94	
040 opération d'ordre de transfert entre sections	18 700,00	17 628,53	
041 opérations patrimoniales	892,00	0,00	
16 emprunts et dettes	181 790,00	181 610,54	
Recettes			
024 produits de cessions			
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 831,00	12 830,80	
10 dotations, fonds div et reserves	647 822,00	651 578,71	
10222 fctva	66 550,00	67 950,29	
10226 TA	4 500,00	6 855,48	
1068 excédents de fonctionnement capitalisé	576 772,00	576 772,94	
13 subvention investissement	316 660,00	313 156,13	R 10000
16 emprunts et dettes		1 870,15	
27 autres immobilisations financières	10 573,00		
024 produits des cessions	630,00		
021 Virement section fonctionnement	402 872,00		
041 opération patrimoniales	892,00		
040 opérations d'ordre de ransfert			
TOTAL Dépenses :	2 002 960,00	875 053,30	469 170,00
Recettes :	1 392 280,00	979 435,79	10 000,00

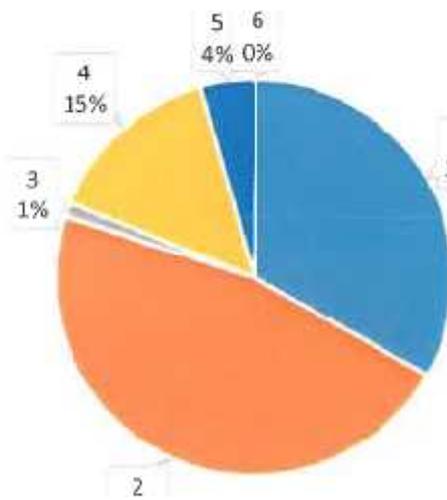
résultat cumulé déficit d'investissement: 354787,50

Le besoin de la section d'investissement s'élève, compte tenu de son résultat et des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes, à 354 787.50 €. Aussi l'excédent de fonctionnement, soit 437 394.75 €, sera affecté, tel que ci-dessous :

- Section d'investissement : affectation du résultat 2018 (R 1068) : 354 787.50 €
- Section de fonctionnement : résultat 2018 reporté (R 002) : 82 607.25 €

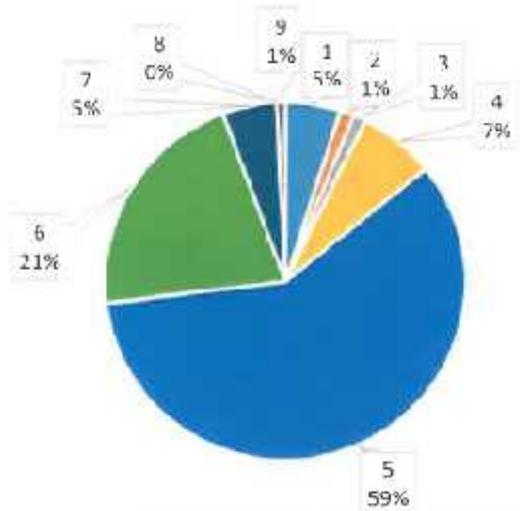
Par rapport à 2017, les dépenses de fonctionnement ont connu une baisse de 4.95 % et les recettes une augmentation de 1.71 %.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



- 1 Charges à caractère général
- 2 Charges de personnel
- 3 Transfert de charges entre sections
- 4 Autres charges de gestion courante
- 5 Charges financières
- 6 Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



- 1 Excédents antérieurs reportés
- 2 Atténuations de charges
- 3 Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 4 Produits des services du domaine, ventes
- 5 Impôts et taxes
- 6 Dotations et participations
- 7 Autres produits de gestion courante
- 8 Produits financiers
- 9 Produits exceptionnels

Les ratios suivants sont communiqués.

	2014	2015	2016	2017	2018
Capital annuel de la dette/Caf brute	0.34	0.81	0.21	0.64	0.50
Annuité dette/recettes de fonctionnement	0.12	0.21	0.11	0.16	0.16
Encours dette/Caf brute	4.08	4	1.64	5.63	4.10
Encours dette/Recettes fonctionnement	1.02	0.84	0.64	1.13	1.00

Sur la proposition de Monsieur le Maire, les comptes de gestion de ces entités reprenant les mêmes écritures et résultats, sont adoptés à l'unanimité.

➤ **AMENAGEMENT CUISINE DU BELVEDERE**

Les délais d'aménagement de la cuisine du Belvédère sont respectés pour une livraison de chantier fin juin.

Les avenants ci-dessous sont acceptés à l'unanimité :

- Lot n° 6 Carrelage : Sarl HAUQUIN, solution de carrelage de la venelle, plus intéressante qu'une résine, retenue, pour 3 7949.60 € portant ainsi le montant du marché de 7 410.76 €H.T. à 11 160.36 €H.T.
- Lot n° 8 Peintures : Sarl DECO CHALOSSE PEINTURE, - 3 387.66 € H.T., ramenant ainsi le marché de 5 152.74 €H.T. à 1 315.36 €H.T.
- Maîtrise d'œuvre : PARTEC'ETUD, 1 314.53 €H.T, portant ainsi le montant du marché de 4 785 €H.T. à 6 099.53 €H.T. sur une base de travaux de 61 026.72 € H.T.

➤ **TRAVAUX ECOLE**

Jérôme ROBILLARD précise que les travaux sur les classes ont pu être réalisés comme prévu durant les vacances de février. Le montant du lot « Menuiserie » devrait être moindre de 750 € (blocs portes). Jérôme ROBILLARD propose d'en profiter pour s'affranchir de la contrainte de limitation à 19 personnes de la capacité d'accueil de la salle de sieste en raison d'une seule sortie d'une largeur de – de 80 cm, en la remplaçant par une porte tiercée. L'assemblée donne son accord.

Les devis suivants sont acceptés :

- Centrale incendie à l'école élémentaire avec sirène intégrée dans deux salles de classe : Darri Elect pour 1 132.27 €H.T.
- Mise en conformité de l'alarme incendie de la garderie et du CDI : Allez pour 601.13 €T.T.C.
- Mise en œuvre alarme PPMS : Allez pour 3 863.34 €T.T.C

Les choix de faïence et de teinte ont été arrêtés par la commission.

Jérôme ROBILLARD signale un dysfonctionnement de la VMC, bruyante, ce qui sera corrigé par l'entreprise.

PROJETS TRAVAUX BATIMENTS ET ACQUISITIONS MATERIEL 2019

Jérôme ROBILLARD soumet les devis ci-dessous :

- ✓ Peinture de tous les vestiaires et bancs du basket : 13 279.89 €T.T.C. Déco Chalosse
- ✓ Mise en place de convecteurs soufflants à minuterie intégrée aux vestiaires du basket : 1 511.08 €T.T.C. - Darri Elec
- ✓ Optimisation du système de chauffage de l'école de musique avec horloge digitale et asservissement de l'ensemble des chauffages des pièces annexes pour des réductions de coûts énergétiques : 791.96 €T.T.C. – Darri Elec
- ✓ Salle André Garbay :
 - Mise en place de deux prises tétrapolaires, chacune protégée par une protection disjoncteur adapté, l'une dans l'armoire du TGBT, l'autre dans l'armoire du couloir : 780.96 €T.T.C. – Darri Elec
 - Signalisation de 5 places PMR au sol : 90 €T.T.C. Déco Chalosse
- ✓ Salle des fêtes : Révision TGBT : 662.65 €T.T.C. Darri Elec Il sera également demandé de supprimer la commande de la motopompe

Un devis est attendu de l'entreprise de charpente Christophe DUFU pour refaire les arêtiers de la salle des fêtes, le démoussage de la toiture ainsi que la zinguerie, cette dernière prestation devant être en sous-traitance par l'entreprise David BESSELLERE.

✓ Arènes :

- Infirmerie/vestiaires/toilettes tauromachie : Contrôle et remise en fonctionnement si besoin des éclairages : 93.31 €T.T.C. Darri Elec
- Local des cantonniers : Mise en place socle prise tétrapolaire protégée par un disjoncteur adapté : 330.78 €T.T.C – Darri Elec

Les élus donnent leur accord sur ces devis.

Jérôme ROBILLARD dresse ensuite divers projets de travaux recensés également lors de la dernière réunion de la commission bâtiments et à étudier :

- Vestiaires de basket : éclairage et détecteurs de présence
- Bureau et salle de réception du basket : gestion du chauffage
- Réfection des sanitaires Hommes de la salle des fêtes
- Commande déportée aux arènes afin d'isoler le TGBT
- Isolation, remplacement menuiseries, chauffage : bâtiment Eschourdes/3^{ème} âge/Fnath
- Climatisation de la mairie

Le remplacement de structures de jeux à l'école et l'acquisition de centrales de lavage avec chariot pour la cuisine et le ménage des locaux sont envisagés.

Pour les services techniques, priorité est donnée au remplacement du tracteur tondeuse plutôt qu'à celui du fourgon.

➤ **CREATION D'UN EMPLOI ADMINISTRATIF TEMPORAIRE**

Une vacance de poste, dans le cadre d'emploi des rédacteurs, est diffusée sur la bourse de l'emploi territorial. Le poste est à pourvoir au 1^{er} juillet prochain.

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré avec quelques élus de la commission Personnel Laurène DARRACQ, titulaire du concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. Dans l'attente de la nomination susdite, il propose de recruter Laurène DARRACQ en qualité de contractuelle, du 07 mars au 30 juin 2019, sur la base du 5^{ème} échelon de l'échelle 2 du grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe. L'assemblée donne son accord.

➤ **CONTRAT AIDE DANS LE CADRE DU PARCOURS EMPLOI COMPETENCES**

Monsieur le Maire précise que Jean-Luc MEILHAN, qui a donné satisfaction lors du remplacement d'un agent en congé maladie en 2018, peut bénéficier d'un emploi aidé dans le cadre du parcours emploi compétences. Il ajoute que le recrutement pourrait intervenir sur la base d'un temps complet sur une durée d'un an, l'aide de l'Etat étant de 50 % sur 20 h. L'assemblée accepte ce recrutement à effet du 1^{er} mai prochain. Les conditions de rémunération de l'agent seront étudiées lors d'une réunion de la commission Personnel, avant d'être soumises au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Christian LASSERRE précise que Jean-Philippe LANTONNET n'a pas souhaité que son contrat soit renouvelé à la cantine scolaire. Il ajoute qu'Alison PAPEGAEY assurera jusqu'à la fin mars ce poste, celle-ci étant remplacée sur ses fonctions initiales pendant cette même période par Elodie LARRERE. De plus Audrey IRIGOY, ne renouvelant pas son congé parental, réintégrera son poste au 27 avril prochain.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Le bilan de la Section Pétanque est communiqué.

Monsieur le Maire évoque l'éventualité d'une reprise d'AS Diffusion, locataire d'un bâtiment communal, par Languedoc Chimie, précisant que ce successeur potentiel ne reprendrait pas la dette des loyers. L'assemblée donne son accord pour une location dans les mêmes conditions, à savoir un loyer mensuel de 800 €. Si cette reprise n'aboutit pas, Monsieur le Maire précise qu'il contactera Gauthier DARRIGAND, à la recherche d'un bâtiment pour l'installation d'un atelier de mécanique auto.

La Communauté Saint-Martin, association Loi 1901, sollicite, dans le cadre d'un pèlerinage et d'une marche pendant 10 jours entre Saint-Vincent de Paul et Lourdes, l'occupation de divers bâtiments, pour l'accueil et l'hébergement de 400 jeunes lors d'une étape sur la commune les 02 et 03 août prochains. Les locaux seront restitués nettoyés. L'assemblée donne un accord de principe pour la mise à disposition gracieuse des arènes, du hall, de la salle des associations, des douches et sanitaires attenants, d'un parking de 10 places ainsi que d'une partie de la place des arènes (pour les repas). Il conviendra de fermer à cette occasion une partie de la place des arènes.

Dans le cadre d'une réflexion sur les circuits courts dans la restauration collective le Pays Adour Chalosse Tursan est à la recherche de collectivités volontaires. Monsieur le Maire précise qu'il a assisté avec Stéphanie VALDEVIT à une réunion à cette fin. En effet il sera obligatoire à compter de 2022 de servir au moins 50 % de produits durables (dont peuvent faire partie les produits locaux) ou de labels de qualité, avec un minimum de 20 % de produits bio ou « en reconversion ». Le bureau d'études, missionné par le Pays, rencontrera prochainement le personnel concerné.

Monsieur le Maire soumet la proposition de fournitures de yaourts fermiers produits par Jean-Luc DUBECQ avec une remise de 5 % au-delà d'une commande de 100. Comparée avec le fournisseur actuel, le prix peut cependant aller jusqu'au double. L'assemblée accepte de s'approvisionner en yaourts fermiers.

Monsieur le Maire fait part que dans le cadre de l'extension d'un bâtiment par l'entreprise TRES FROID, une participation de l'ordre de 21 000 € est demandée par ENEDIS pour des travaux d'extension nécessaires hors du terrain d'assiette de l'opération. Les élus font part de leur étonnement sur cette mise à contribution de la commune. Monsieur le Maire se renseignera et rencontrera Monsieur TREMONT pour l'en aviser.

La liste des travaux d'adduction d'eau potable effectués par le Syndicat des Eschourdes de 2014 à 2018 est communiquée.

Un lot est réservé au lotissement de Pourcicam. La commercialisation des lots pourrait être annoncée début mai.

Monsieur le Maire rend compte de la réunion entre Monsieur le PREFET, Madame la SOUS-PREFETE, divers responsables de l'administration et les élus communautaires. A été notamment évoquée la définition des zones inondables et humides (qui pourrait peut-être se revoir), les premières étant déterminées par la mémoire collective. Monsieur le PREFET a abordé également les mariages de communautés. Il a déclaré « Etre pour les mariages d'amour, accepter les mariages de raison et être contre les mariages forcés ». Autre point discuté : les fermetures de classe conduisant cependant à un meilleur taux d'encadrement qu'actuellement en raison du nombre d'enfants en baisse à l'échelle du département.

Rien de particulier lors de la réunion avec les services techniques. La clôture de l'école est réalisée.

La suppression du bac à sable sera examinée en réunion de conseil d'école.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le mardi 09 avril.

Les réunions de commissions suivantes sont programmées :

- Finances : mercredi 03 avril à 20 h 30
- Personnel : lundi 18 avril à 20 h 30

Monsieur le Maire rappelle la cérémonie du 09 mars au Monument aux Morts.

La séance est levée à 00 h 20

.